

*Au temps de St-Vincent-de-Paul
... et aujourd'hui*

LES TEMOINS

NUMÉROS DÉJÀ PARUS ET DISPONIBLES

- | | |
|-----------------------------------|---|
| 17. La prière. | 33. La mortification. |
| 18. La foi. | 4. Le zèle. |
| 19. Dieu. | 36. La Mission I. |
| 21. L'Évangile. | 38. La formation. |
| 22. La prédication. | 48. La justice. |
| 23. Du catéchisme à la catéchèse. | 53. Louise de Marillac III. |
| 24. L'enfant. | 54. Louise de Marillac IV. |
| 5. Le travail. | 55. Louise de Marillac V. |
| 27. L'argent. | 56. Louise de Marillac VI. |
| 28. La paix. | 57. Le temps. |
| 29. La simplicité. | 58. L'humour. |
| 30. L'humilité. | 59. Les premières Filles de la Charité 1. |
| 31. La charité. | 60. Les premières Filles de la Charité 2. |
| | 61. Des hommes apostoliques 1. |

Les numéros commandés sont envoyés au prix de :

16 F le cahier plus les frais d'envoi.

**AVEZ-VOUS PENSÉ A RENOUVELER
VOTRE ABONNEMENT ?**

**ANIMATION VINCENTIENNE
16, Grande rue Saint-Michel
31400 TOULOUSE**

C. C. P. Animation Vincentienne, Bordeaux 4.463-09 M

Trois cahiers annuels : France 50 F - Par avion 60 F

L'abonnement se fait à l'année légale (de janvier à décembre).

Les abonnements partent du 1^{er} janvier.

A ses premiers compagnons, à ceux qu'il associe à la fondation de la Congrégation de la Mission, Monsieur Vincent enseigne que les prêtres sont *“appelés au plus haut ministère qui soit sur la terre, par lequel ils doivent exercer les deux grandes vertus de Jésus-Christ, c'est à savoir, la religion vers son père et la charité vers les hommes.”* [IV, 393].

Vincent, venu à Paris pour y chercher une *“honnête retirade”* est saisi par Dieu. Il partage à ses premiers compagnons, ses disciples, son expérience spirituelle, leur apprenant à se laisser interpeller par la Parole et les événements, car le prêtre est l'homme de la diaconie, celui qui continue le Christ dans sa mission auprès des plus petits.

Vincent ne voulut jamais enjamber la Providence de Dieu, mais cela ne veut pas dire inertie, attente. Une fois rencontré le signe de Dieu, immédiatement en lui se met un circuit court. A la différence de tant de spirituels de son temps qui marquaient leur rapport à Dieu dans la seule satisfaction de leur goût de l'extase, Vincent affirme : *“La perfection ne consiste pas dans des extases, mais bien à faire la volonté de Dieu. La perfection, qu'est-ce que c'est ? Il me semble que cela veut dire une chose à qui rien ne manque ; or, quel est l'homme qui a la perfection au point que rien ne lui manque... La perfection consiste à unir tellement notre volonté à celle de Dieu, que la sienne et la nôtre ne soient, à proprement parler, qu'un même vouloir et non-vouloir... La pratique de la présence de Dieu est fort bonne, mais je trouve que se mettre dans la pratique de faire la volonté de Dieu en toutes ses actions l'est encore plus : car celle-ci embrasse l'autre.”* [XI, 317-319].

Monsieur Vincent, lorsqu'il réunit ses premiers compagnons et leur donne un petit règlement en vue de la mission, veut leur faire partager sa découverte spirituelle du Christ incarné dans les pauvres. Par là, il défie la nature et l'histoire. A une réforme de l'Eglise tentée d'intimisme, d'élitisme et de spiritualisme désincarné, Vincent va opposer la logique de l'Incarnation et de l'engagement des laïcs. Pour lui, le fruit de la mission, c'est l'implantation d'une *“Charité”* où des gens de toutes conditions s'assemblent pour se mettre au service du Christ présent dans les pauvres et par là, faire apparaître la vraie religion [cf., XI, 34-37].

Les premiers compagnons

Antoine PORTAIL

Antoine Portail, à qui Monsieur Vincent écrira (21 juin 1631) : *“parce que vous êtes le plus ancien, le second de la Compagnie”* [I, 112], est né à Beaucaire en Provence, le 22 novembre 1590. A vingt ans, il “monte” à Paris, attiré, sans doute par la réputation de l’Université. Il rencontre Vincent et se met sous sa direction spirituelle, devenant ainsi son premier disciple et compagnon. Auprès de Vincent, il découvre la grandeur de l’humilité.

La première mission que lui confie Monsieur Vincent est le service des galériens, service qu’il commença en logeant auprès d’eux, dans l’hospice de la Charité, leur donnant son temps pour les instruire et les consoler. Il résida là jusqu’en 1624 où il vint aux Bons-Enfants. Là, avec Monsieur Vincent, il va commencer l’œuvre de la Mission. Écoutons Vincent, âgé mais toujours vaillant, fondateur mais toujours à la recherche de voies nouvelles pour annoncer l’Évangile, raconter le temps des premières missions (17 mai 1658) : *“nous allions tout bonnement et simplement, envoyés par nos seigneurs les évêques, évangéliser les pauvres, ainsi que Notre-Seigneur avait fait...”*

Pour Monsieur Vincent, Portail fut le parfait coadjuteur, l’homme de confiance, à tel point qu’il le propose comme modèle : *“ceux qui sont savants et humbles sont les trésors de la Compagnie, comme les bons et pieux docteurs sont les trésors de l’Église.”* C’est à lui que Monsieur Vincent confiera le soin de parler de la “petite méthode” pour de fructueuses prédications : *“Monsieur Portail, qui doit nous entretenir demain, nous en parlera en particulier, nous apprendra comme il s’y faut comporter pour la bien pratiquer. Il le fera, s’il lui plaît. Son discours sera de cette méthode, je l’en prie; il sait bien cela, lui; il nous l’apprendra, s’il lui plaît.”* [XI, 275]. Et pourtant, Portail n’était pas un orateur-né : il était un peu bègue, disent certains, et avait peur de prêcher, comme en témoigne une lettre de Monsieur Vincent : *“Béni soit Dieu, Monsieur, de ce que vous êtes en chaire, et plaise à sa divine bonté donner bénédiction à ce que vous y enseignerez de sa part! Vous avez commencé tard. Ainsi fit Saint Charles. Je vous souhaite part à son Esprit.”* [I, 88].

Portail ne sera étranger à aucune des œuvres dont va s’occuper Monsieur Vincent, il est un de ces “hommes apostoliques” de ce temps; il se donne tout entier à la Mission. C’est lui qui a la responsabilité de la Mission des Cévennes (1635), on le retrouve encore, en 1636, dans la Mission en Auvergne, mission vite interrompue à cause de la situation où se trouvait Paris.

En 1642, la première assemblée générale de la Mission se réunit avec pour but : adopter des règles et préciser les engagements réciproques

entre les missionnaires et la Compagnie. De cette assemblée vont sortir divers documents : les règles et les constitutions, l'organisation des provinces, la décision de ne briguer aucune charge ni aucun bénéfice afin d'assurer l'avenir de la mission au service des populations rurales et de la formation du clergé. Cette assemblée vota le maintien de Monsieur Vincent à la tête de la Compagnie et lui donna deux assistants : Portail (nommé en plus admoniteur) et Dehorgny. C'est ainsi que Portail devint encore plus proche de Monsieur Vincent.

Les communautés se sont multipliées et, selon le droit, il faut en faire la visite. Ce service, Monsieur Vincent le confie à Portail dès 1646. L'ordre de mission, donné le 20 mars 1646, est un memento en sept points des défauts que l'on peut trouver dans les communautés : les confessions dans la maison, la prédication dans les monastères, la fermeture de la porte de la maison, l'abandon des coutumes et maximes de la Compagnie, la charité fraternelle : *“ donnez-vous à Dieu pour les réunir et les cimenter en charité, car ce doit être là un des principaux effets de la visite ”*, la propreté des lieux de culte, se garder de l'avarice comme de la prodigalité.

A ces visites des communautés lazaristes, Portail ajoute les tractations pour la venue des Filles de la Charité là où elles sont demandées et attendues. Après une longue et minutieuse visite de la communauté d'Angers, Portail laisse aux Sœurs des Avis, en insistant sur les points essentiels de la vocation et de la Mission : la vocation des filles de la Charité est d'honorer Notre-Seigneur Jésus-Christ en la personne des pauvres par le service corporel et spirituel, lecture des règles et en faire la méditation, pure intention de servir Dieu dans le service des malades, disponibilité, grande union dans la communauté, demande de pardon, douceur et cordialité dans les paroles et sur les visages, ne pas s'enfermer dans ses idées.

En juillet 1646, Portail fait la visite de la maison de la Mission à Saint-Méen où un arrêt du Parlement de Bretagne voulait chasser les missionnaires. Monsieur Vincent était d'avis qu'il valait mieux partir que plaider, mais l'évêque voulut les garder et les mettre sous son autorité.

De là, Portail va visiter Richelieu, puis Saintes. Une lettre de Monsieur Vincent attire son attention sur certains problèmes de la communauté : *“ le principal défaut vient de la liberté qu'on veut prendre pour soi, sans souci de celle des autres. ”* Après Saintes, il poursuit la tournée des maisons de la Congrégation : La Rose, Cahors... une lettre de Monsieur Vincent fait l'éloge du “visiteur”, de son zèle, de sa sagesse, puis l'invite à partir sur Marseille sans retard puis d'aller à Rome. *“ Vous ne vous arrêterez pas même à Gênes, vous contentant de voir Monsieur Martin qui fait le séminaire et de dire un mot à Monsieur Blatiron et à Monsieur Richard. ”* A Marseille, il règle une affaire d'aumôniers pour l'hôpital puis part pour l'Italie.

Mademoiselle Le Gras lui écrit à Rome : *“ pour vous recommander le besoin que vos pauvres Filles de la Charité ont de votre retour, à*

ce que dans votre maladie nous ne preniez pas Paradis pour Paris... ”
[21 juin 1647].

Portail demande aux missionnaires qui sont à peu près tous Français de *“ ne parler dorénavant qu’italien pour apprendre plus promptement cette langue accoutumant l’oreille au son des mots. ”*

Revenant de Rome, il s’arrête à Gênes pour y faire la visite, mais une lettre de Monsieur Vincent lui demande de partir sans délai pour Marseille : *“ cette visite est plus importante que les précédentes, comme cette maison est aussi la plus difficile que nous ayons à cause de la diversité des emplois. ”*

En juillet 1651, Monsieur Vincent convoque à Paris une réunion des supérieurs de la Congrégation afin de compléter les règlements ébauchés en 1642 ; Portail fut chargé de l’exécution des décisions prises comme il sera chargé par la suite de rédiger les règles des Filles de la Charité.

Au début de 1660, Portail se trouve fatigué et dit abandonner la visite des communautés de Filles de la Charité. Le 14 février, il meurt. Monsieur Vincent l’annonce le 27 février à Firmin Get [VIII, 248] *“ Il avait toujours appréhendé la mort, mais la voyant approcher, il l’a envisagée avec paix et résignation... il a été l’un des deux premiers qui ont travaillé aux missions et il a toujours contribué aux autres emplois de la Compagnie, à laquelle il a rendu de notables services... [nous retrouvons le même texte à Guillaume Desdames, VIII, 257-258].* Nous savons, comme c’était l’usage, qu’il y eut à Saint-Lazare, deux conférences sur les vertus de Portail, mais hélas ! nous n’avons pas le texte.

FRANÇOIS DU COUDRAY

François du Coudray, deuxième compagnon de Monsieur Vincent signe l’acte d’association. Né à Amiens en 1586, il entre dans la Compagnie en 1626. Avec Portail et de la Salle, il reconnaît Monsieur Vincent comme supérieur et s’associe à lui pour aller prêcher les missions dans le monde rural. C’est lui qui écrit l’acte d’association. Il avait étudié en Sorbonne et fait d’excellentes études bibliques.

En 1627, il est avec Monsieur Vincent à la mission de Verneuil : une mission où ils se trouvent confrontés au problème protestant : *“ nous trouvons de très grandes nécessités temporelles jointes aux spirituelles, quantité de huguenots qu’il y a, riches, se servant de quelques soulagements qu’ils donnent aux pauvres pour les corrompre, en quoi ils font un mal indicible. [I, 61].*

C’est à ce compagnon de la première heure que Monsieur Vincent écrit de Beauvais pour demander des nouvelles de la communauté des Bons Enfants : *“ Mais comment se porte la Compagnie ? Tout le monde est-il en bonne disposition ? Chacun est-il bien gai ? Les petits règlements s’observent-ils toujours ? ... Comment se porte Monsieur Lucas en son travail ?... ”*

Les premiers compagnons

Nous connaissons leurs noms et un peu de leur vie grâce aux lettres de Monsieur Vincent et des témoignages d'époque. Nous pouvons évoquer leur personnalité, leur ardeur apostolique, leur place dans la congrégation naissante. Ce qui frappe à la lecture de ce qui les concerne, c'est la qualité humaine et spirituelle de ces hommes, *simples et courageux, savants et ardents, vertueux et missionnaires*.

Ils sont de véritables apôtres et des collaborateurs avisés et efficaces de Saint Vincent.

ANTOINE PORTAIL

Monsieur Portail, " le plus ancien,
le second de la compagnie " [I, 112]

Les "Notices" nous révèlent qu'il vient étudier en Sorbonne et connaît Saint Vincent dès 1612. Il vit chez Monsieur Vincent dès l'âge de 20 ans:

"Jeune garçon "

" Lorsque Monsieur Vincent était curé de Clichy, il fit mettre hors des prison de la Justice dudit lieu un homme de Clignancourt ou des environs lequel avec quelques autres du même lieu avait maltraité Monsieur Portail qui pour lors ,tait encore *jeune garçon* et *d'environ 19 oa 20 ans, lequel demeurait chez Monsieur Vincent*. C'est Monsieur Portail lui-même qui m'a raconté ceci et qu ce furent des habitants de Clichy qui mirent ledit homme prisonnier l'ayant pris en maltraitant à nouveau à coups de pierre mondit sieur Portail. " [Manuscrit du frère Robineau in " Monsieur Vincent parle à son secrétaire ^o. Edition A. Dodin, O.E.I.L., p. 291, n° 293].

Comme Monsieur Vincent, Monsieur Portail est l'artisan des pre-mière, fondations. M!mc s'il n'en a pas alors conscience, il compte dans lea réalisations vincentiennes. En creux, dans le discours de Monsieur Vincent, on voit bien qu'il tient sa place :

“ Dès le commencement ”

“ Qui est-ce qui nous a appliqués aux missions, aux ordinands, aux conférences, aux retraites, etc. Est-ce moi? Nullement. Est-ce Monsieur Portail, *que Dieu a joint à moi dès le commencement*? Point du tout, car nous n’y pensions point, nous n’en avons fait aucun dessein. Et qui est-ce donc qui est l’auteur de tout cela? C’est Dieu c’est sa Providence paternelle et sa pure bonté.” [XI, 38].

“ Monsieur Portail et moi ”

“ Cet homme (le malade de Folleville) mourut ensuite, et madite dame, ayant reconnu par là la nécessité des confessions générales désira que je fisse le lendemain une prédication sur ce sujet. Je la fis et Dieu y donna tant de bénédiction que tous les habitants du lieu firent ensuite confession générale, et avec tant de presse, qu’il fallut faire venir deux pères jésuites pour m’aider à confesser, prêcher et catéchiser; ce qui fut cause qu’on continua le même exercice dans les autres paroisses des terres de madite dame durant plusieurs années, laquelle enfin voulut entretenir des prêtres pour continuer des missions et nous fit avoir à cet effet le collège des Bons Enfants où nous nous retirâmes *Monsieur Portail et moi, et primes avec nous un bon prêtre, à qui nous donnions cinquante écus par an*. Nous nous en allions ainsi tous trois prêcher et faire la mission de village en village. En partant, nous donnions la clef à quelqu’un des voisins ou nous-mêmes nous les priions d’aller coucher la nuit dans la maison.” [XII, 8].

Antoine Portail est d’abord un missionnaire, un homme de terrain. C’est ce qui le séduit dans l’aventure apostolique de Monsieur Vincent. Cela se perçoit très bien dans la lettre d’envoi en mission que Monsieur Vincent lui rédige au moment de son départ pour Joigny :

“ In nomine domini ”

“ Que vous dirai-je de votre manière d’aller à Joigny, sinon que vous gouverniez comme vous trouverez pour le mieux? Mais, si vous allez à pied et prenez qu’un cheval, je vous prie de deux choses : c’est que vous fassiez de petites journées et que ceux qui seront fatigués montent alternativement à cheval. Que si vous n’avez encore envoyé à Soissons n’y envoyez pas. Monseigneur de Doissons doit être en cette ville bientôt. Je ferai ce qu’il faudra. Que s’il reste quelque village à faire, que vous semble, Monsieur, si vous laissez Messieurs Bécu et Miloir pour cela? Toutefois, s’il n’y va que de trois ou quatre jours, attendez-les et partez, s’il vous plaît, dès que vous aurez fait. L’on a besoin de vous à Joigny, où vous trouverez Monsieur

Pavillon, Monsieur Renar, Messieurs Morel, Massé et un autre, de Saint-Nicolas, outre Messieurs de Sergis et de Renel, Monsieur de la Salle n'y est point ; il est demeuré malade ici.

L'ordre que nous avons donné est que Monsieur Pavillon fera les prédications, et Messieurs Renar, Roche et Grenu et Sergis feront : savoir, le premier, le symbole ; le deuxième, les commandements de Dieu ; le troisième, les oraisons dominicale et angélicale ; et le quatrième, les sacrements ; et pour le petit catéchisme, Messieurs Roche et Sergis sont à être soulagés, lorsqu'ils feront le grand catéchisme ; et *vous, Monsieur, aurez soin de la direction de la compagnie*. Je prie Notre-Seigneur qu'il vous donne d'abondante part à son esprit et à sa conduite pour cela.

Or sus, entreprenez donc cette sainte besogne en cet esprit, Monsieur. Honorez la prudence, la prévoyance, la douceur et l'exactitude de Notre-Seigneur à cette fin...

Allez donc, in nomine domini, saluez ains embrassez nos Messieurs in nomine meo, s'il vous plaît. Ecrivez-moi souvent... ” [28 novembre 1632 - I, 175-176].

Il est aussi capable, malgré une santé fragile, d'entreprendre de grands voyages selon les ordres de Monsieur Vincent :

“ C'est bien assez ”

“ Je vous supplie, Monsieur, de partir de Saint-Sauveur (abbaye romaine) et de n'employer pas à Rome plus de six jours pour achever la visite. C'est bien assez, tant pource que plus vous abrégerez, moins vous y aurez de peine, que pour la nécessité que nous avons ici de vous. Je suis seul à soutenir le faix, n'ayant que Monsieur Cuissot qui me puisse aider. Je vous supplie aussi de vous contenter d'autres six jours pour revoir nos règles avec Messieurs Dehorgny et Alméras, pour *repandre ensuite le chemin de France*. Si, passant à Gênes, vous estimez qu'une seconde visite y soit nécessaire, vous la pourrez faire, s'il vous plaît, pendant huit jours seulement. Celle de Marseille se fera de même dans huit ou dix jours. Et quoique je sache que plusieurs considérations pourront requérir plus de temps, néanmoins j'ai sujet de désirer absolument et de vous conjurer, Monsieur, comme je fais, au nom de Notre-Seigneur, de n'y en pas mettre davantage en aucun de ces lieux-là, non tant pour les raisons que j'ai dites, que parce qu'il réussit plus de bien d'une visite faite promptement, pendant que les esprits sont encore dans la chaleur de l'action, que lorsqu'elle traîne trop. Le temps qui passe celui que j'ai dit, sert plutôt à lasser les personnes visitées et à attiédir la ferveur de l'œuvre, qu'à produire quelque fruit ; nous

en avons quelque expérience, et la pratique des autres communautés nous la fait croire ainsi. Je vous supplie derechef d'en user de la sorte; j'en aurai une singulière consolation." [III, 236-237].

Nommé premier directeur général par les sœurs, on le voit désireux de communiquer le souffle évangélique à travers ses interventions, témoin cette lettre de 1659 à Etiennette Dupuis à Angers :

“ En leur obéissant, vous obéissez à Dieu ”

“ J'ai reçu hier votre lettre laquelle m'a un peu affligé, m'apprenant l'affliction d'esprit que vous avez, mais tout après j'ai été consolé quand j'ai considéré que cette peine ne provient que d'une crainte d'offenser Dieu et que vous ne vous souciez pas de souffrir, pourvu que sa divine Majesté n'y soit pas offensée...

Mais ces peines augmentent toujours, dites-vous : c'est signe sans doute que Dieu augmente son amour envers vous, et vous donne des grâces plus grandes pour profiter de vos souffrances. Vous voudriez avoir l'esprit content; je vous assure que vous n'aurez jamais un vrai contentement en votre âme que dans une vraie conformité à la volonté de Dieu en toutes choses. Or, sa divine volonté est que vous soyez là en l'office que vous y avez et y souffriez les peines que vous y sentez et pour autant de temps qu'il lui plaira. Et partant, vous devez dire au plus fort de vos douleurs : “ Mon Dieu, votre volonté soit faite ”; et avec Saint Augustin : “ Tranchez, taillez et ne m'épargnez pas, pourvu que vous me pardonniez dans l'éternité ”. *Si vous aviez choisi par votre propre volonté d'aller là où vous êtes, et brigué l'office que vous y exercez, vous auriez raison de croire que ce n'est pas la volonté de Dieu; mais puisque cela n'a été que par l'ordre de vos supérieurs et directeurs qui vous connaissent mieux que vous ne vous connaissez vous-même, et par qui Dieu fait connaître sa sainte volonté à l'égard des personnes qui sont sous leur direction, vous devez vous assurer qu'en leur obéissant, vous obéissez à Dieu et par conséquent ne vous mettez plus en peine pour vos peines, si ce n'est pour prier sa bonté infinie de vous augmenter la patience en augmentant les souffrances.* ” [Documents, 871-872].

FRANÇOIS DU COUDRAY

Voilà encore un compagnon de la première heure engagé à la Mission dès mars 1626. Très érudit, il s'arrache à ses chères études pour missionner et Monsieur Vincent saura le lui rappeler avec force quand il s'enlisera dans un projet de traduction de la bible syriaque en latin :

“ Vous êtes des premiers en la compagnie ”

“ Il vous doit suffire, Monsieur, que, par la grâce de Dieu, vous avez employé trois ou quatre ans pour apprendre l’hébreu et que vous en savez assez pour soutenir la cause du Fils de Dieu en sa langue originaire et confondre ses ennemis en ce royaume.

Représentez-vous donc, Monsieur, qu’il y a des millions d’âmes qui vous tendent les mains et vous disent ainsi : Hélas ! Monsieur du Coudray, qui avez été choisi, de toute l’éternité, par la providence de Dieu pour être notre second rédempteur, ayez pitié de nous, qui croupissons dans l’ignorance des choses nécessaires à notre salut et dans les péchés que nous n’avons jamais osé confesser, et qui, faute de votre secours, serons infailliblement damnés.

Représentez-vous de plus, Monsieur, que la compagnie vous dit qu’il y a trois ou quatre ans qu’elle est privée de votre présence, qu’elle commence à s’en ennuyer et que vous êtes des premiers de la compagnie, qu’en cette qualité elle a besoin de vos conseils et de vos exemples. Et écoutez, s’il vous plaît, Monsieur, que mon cœur dit au vôtre qu’il se sent extrêmement pressé du désir de s’en aller travailler et de mourir dans les Cévennes et qu’il s’en ira, si vous ne venez bientôt dans ces montagnes, d’où l’évêque crie au secours et dit que ce pays, qui a été d’autres fois des plus dévôts du royaume, périt maintenant de malfaim de la parole de Dieu ; qu’il n’y a point de village où il n’y ait quelques catholiques parmi les huguenots, excepté cinq ou six ; et il y en a quantité où il n’y a point de prêtres, ni d’églises, qui peut-être attendent leur salut de vous et de moi.” [I, 251-252].

Il devient un vrai missionnaire et ouvrira la voie aux missions de l’Afrique du Nord. Ainsi, est-il passionnant de lire ses comptes rendus de mission à Marseille :

“ Ce travail est grand ”

“ Il nous reste encore une mission à faire sur une galère, et non plus pour cette année. *Ce travail est grand* ; mais ce qui nous aide beaucoup à le supporter est le changement notable qu’on remarque en ces pauvres forçats, qui nous donne toute la satisfaction possible. Hier, je catéchisais sept Turcs de diverses galères, que j’avais fait venir céans. *Dieu, par sa miséricorde, veuille bénir cette entreprise laquelle je recommande à vos saints sacrifices.* Un autre Turc a été baptisé sur la galère étant malade. Et outre ces Turcs il s’y est converti environ trente hérétiques qui ont tous fait abjuration.” [23 mai 1643 - II, 395].

“ Les rues se trouvaient toutes couvertes de monde ”

“ Hier, qui était le jour de la très Sainte Trinité, on baptisa dans l’église cathédrale neuf Turcs, à la vue de toute la ville de Marseille, *les rues se trouvant toutes couvertes de monde qui en bénissait Dieu*. Aussi n’avions-nous pas intention de cacher cette action, afin d’émouvoir quelques autres Turcs qui semblent hésiter. Aujourd’hui deux nouveaux sont venus me trouver pour me dire qu’ils veulent être chrétiens ; ils étaient accompagnés d’un autre, qui fut baptisé il y a environ dix jours. Nous continuons à leur faire le catéchisme en italien deux fois par jour, pour les consolider et affermir tant que faire se pourra ; autrement, ils seraient au hasard de retourner au mahométisme. ” [1^{er} juin 1643 - II, 398].

Ce zèle est d’ailleurs contagieux, puisqu’il est à la source de la vocation de Monsieur Dehorgny, futur assistant du supérieur général :

“ C’est vous qui nous l’avez donné ”

“ Les visites que j’ai faites jusqu’à présent à Richelieu et à Troyes se sont faites avec tant de fruit et de bénédictions que j’ai vu la vérité de ce qu’on dit des Chartreux, qu’entre les moyens par lesquels ils se conservent en leur première observance est la visite annuelle... Cela a fait que j’ai pensé qu’il est expédient que nous fassions les nôtres tous les ans, et pour cela, ne pouvant aller moi-même en personne pour les faire en Lorraine, j’y envoie Monsieur Dehorgny, *dont vous connaissez la simplicité, la piété et son exactitude à l’observance du petit règlement de la maison*. Je vous supplie, Monsieur, de le recevoir en cette qualité et de lui avoir la même confiance qu’en moi-même. *Vous savez que c’est vous qui le nous avez donné, et la reconnaissance qu’il en a et de plus l’estime qu’il a de vous*. J’espère que vous ferez en sorte que chacun de la maison profite de cette action, qui ne se fait jamais sans grand fruit et bénédiction. ” [Paris, 17 juin 1640 - II, 55].

Il est surtout l’homme de la première négociation de la reconnaissance de la Compagnie par le pape. Tout le monde connaît la mission que lui confie Saint Vincent et qui signifie toute la confiance qu’il met en lui et en son action :

“ Vous devez faire entendre que le pauvre peuple se damne ”

“ Vous devez faire entendre que le pauvre peuple se damne, faute de savoir les choses nécessaires à salut et faute de se confesser. Que si Sa Sainteté savait cette nécessité, elle n’aurait point de repos qu’elle n’eût fait

son possible pour y mettre ordre; et que c'est la connaissance qu'on en a eue qui a fait ériger la compagnie pour, en quelque façon, y remédier; que, pour ce faire, *il faut vivre en congrégation et observer cinq choses comme fondamentales de ce dessein* : 1° de laisser le pouvoir aux évêques d'envoyer les missionnaires [dans] la part de leur diocèse qu'il leur plaira; 2° que les-dits prêtres soient soumis aux curés où ils iront faire la mission, pendant le temps d'icelle; 3° qu'ils ne prennent rien de ces pauvres gens, mais qu'ils vivent à leurs dépens; 4° qu'ils ne prêchent, ni catéchisent, ni confessent dans les villes où il y a archevêché, évêché ou présidial, excepté les ordinands et ceux qui feront les exercices dans la maison; 5° que le supérieur de la compagnie ait l'entière direction d'icelle; et que ces cinq maximes doivent être comme fondamentales de cette congrégation." [1631 - I, 115].

JEAN DE LA SALLE

L'évêque de Beauvais, Augustin Potier, l'estimait "le plus fort en raisonnement qu'il n'eut jamais connu". Il est l'évangéliste du Bordelais. Ainsi écrit-il à Saint Vincent :

"Des semaines entières"

"Les prédications sont très suivies dans le diocèse de Bordeaux. Les fidèles viennent de loin. Si vif est leur désir de faire une confession générale qu'ils attendent leur tour des semaines entières, sans rentrer chez eux, et préféreraient mourir que perdre cette occasion de se réconcilier avec Dieu. Il en est qui s'accusent tout haut pour mieux s'humilier." [1634 - I, 289].

Il compte parmi les animateurs de la mission de Saint-Germain-en-Laye à la cour :

"Plusieurs milliers d'âmes seraient péries"

"La mission de Saint-Germain-en-Laye, où est la cour, s'avance, et Dieu la bénit beaucoup. Je viens de voir ce que Monsieur de la Salle écrit à Monsieur Dehorgny, qui est de dire au séminaire que *sans ce secours plusieurs milliers d'âmes seraient péries.*" [30 janvier 1638 - I, 432].

Saint Vincent fait son éloge dans une conférence sur la formation permanente :

**“ Il avait reçu cette grâce de Dieu
de persuader tout ce qu’il voulait ”**

“A ce sujet, je vous dirai qu’étant en mission avec *Monsieur de la Salle, grand missionnaire, et dont feu Monsieur de Beauvais disait qu’il n’avait jamais vu personne plus fort en raisonnement*, ce bon Monsieur, étant à Villiers-le-Bel, trouva une femme qui, lui demandant à se confesser, le pria auparavant de lui résoudre quelque difficulté qu’elle avait, je pense, sur la réalité du Saint-Sacrement, ou sur la communion sous les deux espèces. Comme il n’avait guère étudié qu’en philosophie et quelque autre chose, il se trouva fort empêché ; ce que nous ayant rapporté, nous fîmes des conférences sur ces matières, et Dieu nous fit la grâce de satisfaire à toutes les difficultés qu’on nous pouvait proposer. *Ce bon Monsieur avait reçu cette grâce de Dieu de persuader tout ce qu’il voulait*. S’il plaisait à sa divine bonté nous faire cette grâce hélas ! Messieurs, que nous serions heureux !” [5 août 1659 - XII, 293].

Enfin, Monsieur de la Salle est le premier directeur du Séminaire de la Mission ouvert par Saint Vincent. Abelly résume ainsi le rôle qu’il joue alors :

“ Le premier qu’il choisit pour l’employer à cette direction fut *Monsieur Jean de la Salle, l’un des trois premiers prêtres qui s’étaient joints à lui* ; et ayant dressé un ordre pour l’emploi de la journée, et quelques règles particulières propres pour cette probation ; ce séminaire fut commencé au mois de juin de l’année 1637 en la maison de Saint-Lazare ; où il a toujours depuis continué et continue encore avec bénédiction : y ayant pour l’ordinaire trente ou quarante séminaristes tant prêtres que clercs. Ce séminaire est proprement le premier séminaire qui a été fait pour ceux de la Congrégation de la Mission... Monsieur Vincent l’appelait *spem gregis, et la pépinière des missionnaires*. ” [Abelly, LI, chap. XXXIV, 158].

Après l'approbation ecclésiastique et royale de la Congrégation, Monsieur Vincent désirait l'approbation du Saint Siège, c'est pourquoi il décida de choisir un prêtre habile et prudent pour mener cette négociation : ce fut du Coudray. Le 20 juillet 1631, arrivé à Rome, il reçoit une lettre de Monsieur Vincent toute empreinte de foi simple au successeur de Pierre et où il lui demande de livrer bataille pour faire reconnaître la Congrégation malgré les obstacles.

Les démarches de Monsieur du Coudray avançaient et il pensa bon de se faire aider de personnes bien placées pour hâter la conclusion. Mais Vincent lui rappelle qu'il faut dire les choses *“ tout bonnement comme elles sont... La vérité et l'humilité s'accordent bien ensemble. ”* La bulle d'Urbain V du 12 janvier 1632 donna une vie réelle à la Congrégation et une place dans les Compagnies qui travaillaient dans la vie de l'Eglise. Cette approbation romaine ne plut pas à Bourgoing, oratorien et à ses disciples. Averti de cela, Monsieur Vincent écrit à du Coudray pour lui tracer cette ligne de conduite évangélique : *“ Je vous supplie... de ne laisser pas de voir ces pères et de faire à leur égard ce que Notre-Seigneur conseille de faire à l'égard de ceux qui exercent et empêchent, et de prier ceux à qui Dieu a donné de la charité pour nous, de ne leur point nuire de parole ni d'effet. ”*

De Rome, du Coudray avertit Monsieur Vincent que des prêtres missionnaires du Très-Saint-Sacrement, dont le but était les missions populaires et les séminaires, avaient l'intention de s'unir à la Congrégation de la Mission. Celui-ci répond : *“ Je loue Dieu de ce qu'il a agréable de se susciter en ce siècle tant de bonnes et saintes âmes pour l'assistance du pauvre peuple... Quant à l'union, elle est désirée, mais les unions requièrent même fin, mêmes moyens et encore un même esprit, quoiqu'on ait les mêmes desseins, on ne laisse pas se désunir. ”*

Malgré cette fonction de procureur de la Compagnie, du Coudray reste un bibliste reconnu. Il se propose de donner une nouvelle traduction de la Bible et soumet son projet à Monsieur Vincent qui l'en dissuade.

Hélas ! pour du Coudray comme pour de nombreuses personnes, lorsque les décisions prises par les supérieurs ne vont pas dans le sens souhaité et que des gens bien intentionnés viennent ajouter leur grain de sel, ou du fiel, le doute entre dans l'âme et on ne fait plus confiance. Heureusement pour lui, il eut le courage d'en écrire directement à Monsieur Vincent qui lui répond : *“ Vous savez que la bonté de votre cœur m'a donné, Dieu merci, la liberté de vous parler avec toute confiance et sans vous rien celer, ni déguiser ; et me semble que vous avez cru cela, jusqu'à présent, par mon procédé avec vous. Jésus, mon Dieu, serai-je réduit à ce malheur qu'il me fallût faire ou dire quelque chose à votre égard contre la sainte simplicité... C'est la vertu que j'aime le plus et à laquelle je fais le plus attention dans mes actions. ”*

Revenu en France, du Coudray reçoit diverses missions : supérieur du pèlerinage de Notre-Dame de la Rose, puis du séminaire de Troyes.

Ensuite, il est nommé à Toul pour devenir le procureur de Monsieur Vincent dans son action charitable en faveur de la Lorraine dévastée, désolée par la famine.

Du Coudray participe à la première assemblée générale de la Congrégation de la Mission. Il est chargé, avec Portail et Dehorgny, de la rédaction des règles. Mais, très vite, sa disponibilité est encore mise à l'épreuve. Il s'embarque pour Alger où sa connaissance de l'arabe est nécessaire pour la négociation en vue de la délivrance des captifs chrétiens.

Richelieu fut sa dernière mission. C'est là qu'il mourût le 1^{er} mars 1649, il avait 63 ans et en avait passé 23 dans la Compagnie. Monsieur Vincent annonce ce décès à Portail à Marseille : *“Il a plu au Bon Dieu de disposer de Monsieur du Coudray à Richelieu. J'ai grand regret pour ne l'avoir pu voir auparavant. Vous savez les obligations que lui a la Compagnie...”*

JEAN DE LA SALLE

Jean de la Salle est le troisième compagnon qui signe l'acte d'association. Il naît le 10 septembre 1598 à Seux (diocèse d'Amiens). Etudiant à la Sorbonne, il est ordonné en 1622. En 1626, il rejoint Monsieur Vincent et ses premiers compagnons.

Jean de la Salle, d'après les lettres de Louise de Marillac à Monsieur Vincent, apparaît comme bien fait pour le service spirituel des Dames de la Charité ; soit pour établir des Confréries, soit pour en soutenir l'action et la ferveur.

Dans une lettre à Louise de Marillac (9 février 1630), il fait ressortir que pas mal de petits défauts des Dames viennent *“de ce qu'on ne sait pas bien encore ce qui est porté par le règlement... Il faut que la personne que l'on veut mettre au soin de la charité soit actuellement malade, et pouvu qu'on soit pauvre, quel inconvénient d'assister en partie si on ne veut pas en tout, pourvu qu'on le demande.”*

En 1631, il prêche la mission au Mesnil, en Champagne. Monsieur Vincent lui écrit pour expliquer que l'on peut recevoir des dons, pendant la mission, des gens externes à la paroisse, et surtout si ce don est fait par Monsieur de Gondi. *“C'est notre fondateur. Nous n'avons pas le droit de refuser ce qu'il nous donne pour l'amour de Dieu... Saint Paul en usait ainsi et ne prenait jamais au lieu où il travaillait, mais il prenait des autres églises pour travailler aux nouvelles...”*

En 1632, une lettre de Mademoiselle Le Gras réclame Monsieur de la Salle pour établir la Charité à Villeneuve-Saint-Georges où il y a *“très grandes difficultés au rétablissement de la Charité”*, mais celui-ci n'est pas libre.

En 1633, de la Salle part pour le Bordelais où il va travailler avec Monsieur Brunet. Par des lettres de Monsieur Vincent à Jean de Fonteville, vicaire général de Bordeaux, son ami et son disciple, pour le relèvement du clergé, nous suivons le travail de la Salle.

Après avoir organisé le séminaire, de la Salle reprend le chemin des missions. En 1638, il est de l'équipe missionnaire qui prêche à Saint-Germain-en-Laye, à la demande de Louis XIII. Monsieur Vincent fit de la résistance pour accepter que ses missionnaires, nés pour le salut des pauvres gens des champs, prêchent cette mission aux grands de la cour qui, trop souvent, préfèrent l'orateur qui leur plaît plus que l'homme qui touche les cœurs et convertit. Mais il s'inclina devant la volonté royale. Cependant, cette mission eut d'heureux résultats : certaines dames voulurent être associées aux Charités pour servir les pauvres.

A son retour de mission, Jean de la Salle est choisi pour le service des ordinands où il demeure jusqu'à la fin de sa vie. Sa direction était bonne puisque Monsieur Vincent, faisant un bilan, dira : *“Nous avons soixante-dix exercitants dont cinq ou six bacheliers et des plus savants, quoiqu'en Sorbonne on est fait rumeur contre l'ordre établi et l'obligation aux personnes de cette condition d'assister aux exercices.”*

Jean de la Salle mourut en octobre 1639, c'était le premier compagnon de Monsieur Vincent qui s'en allait vers le Père. Monsieur Vincent en fut bouleversé et écrit à un confrère : *“Sa mort a répondu à sa vie. Il a eu un perpétuel acquiescement au bon plaisir de Dieu, depuis le commencement de sa maladie jusqu'à la fin, sans aucune pensée contraire... Je ne puis vous dire les sentiments de dévotion qu'il a laissés à la Compagnie.”*

Aujourd'hui le charisme...

Ce n'est pas par hasard si la Congrégation regarde d'une façon particulière les premiers compagnons de Monsieur Vincent, spécialement ceux qui ont signé avec lui l'acte d'association : ils pourraient être considérés comme “co-fondateurs”. Ils participent au charisme de la fondation, ce charisme qui est une réalité appelée à mûrir à travers les incertitudes du point de départ et les questions pour l'avenir.

Les premiers compagnons sont appelés à vivre en communauté, à collaborer et à témoigner avec Monsieur Vincent. C'est là le moment où le projet du Fondateur passe de l'idéal entrevu à la réalité du vécu quotidien, c'est aussi le moment où le charisme s'enrichit et mûrit dans son aspect communautaire. **Le charisme du Fondateur devient charisme de la Fondation.**

Il n'est pas difficile de comprendre la position privilégiée des premiers compagnons du fondateur (un peu comme la position privilégiée des apôtres par rapport à la tradition chrétienne)

- Ils ont adhéré avec enthousiasme à la fondation et s’y sont engagés, sans aucun préjugé contre elle. Ils ont joué leur carrière, leurs biens, leur liberté et ainsi sont devenus des témoins qualifiés (des martyrs dans le sens juridique de l’ancienne Grèce : celui qui a “ payé ” par son témoignage).
- Ils sont, de plus, ceux qui ont vécu avec le fondateur dans une intimité particulière, quotidienne, continue. Ils ont eu la possibilité de se pénétrer de l’esprit du fondateur, de voir de près comment et par quelle motivation, il a résolu les premières difficultés non prévues à la fondation, de recueillir ce qui était particulier en lui comme “ véritable nouveauté dans la vie spirituelle de l’Eglise ” (“ Mutuae relationes ”, n° 12), ce qu’il a apporté personnellement à l’Eglise et ce que son charisme a mis en route.
- Ils restent des témoins véridiques de l’avenir de la Compagnie alors que commence une certaine “ trahison ” du charisme lorsque, le fondateur mort, on s’attache plus à la lettre et aux traditions pour se montrer fidèles à l’esprit des origines.
- C’est avec la mort du fondateur et de ses premiers compagnons que le processus du charisme originel de la fondation est terminé. Le charisme n’est pas une chose ni même une idée renfermée dans un livre (fut-ce les règles primitives), c’est quelque chose de vivant, de vécu et pour cela soumis aux attaques. “ Mutuae relationes ”, n° 11, dit : **“ Le charisme des Fondateurs se révèle comme une expérience de l’esprit transmise à leurs disciples pour être vécue par eux, gardée, approfondie et constamment développée en harmonie avec le Corps du Christ en perpétuelle croissance. ”** (cf. “ Perfectae caritatis ”, n° 2, nous rappelle et nous oblige à interpréter et à observer fidèlement l’esprit et la finalité spécifiques du fondateur, comme aussi les saines traditions, car cela constitue le patrimoine de la Compagnie. C’est cela que nous appelons aujourd’hui le charisme de la Congrégation).

Aujourd’hui, lorsqu’on parle de charisme, il y a souvent la tentation, à cause d’une mentalité conservatrice, de sacrifier la spontanéité à la raison d’Eglise, ou, à l’envers, pour mener à bien ses propres idées, d’ignorer le charisme, au nom de la liberté personnelle.

La Congrégation est une communauté créée par l’Esprit, dans laquelle les membres sont liés par une commune vocation et par un engagement apostolique qui devient l’axe de la vie. Cette réalité se traduit par une institution qui a pour mission de signifier publiquement, visiblement, une certaine ordonnance pour qu’une certaine identité demeure solide et protégée de diverses déviations. Qui dit institution dit, tout ensemble, une signification sociologique et juridique. C’est ce que garantit l’Eglise en approuvant une règle de vie et d’action. Le charisme a, aujourd’hui, un sens ecclésiologique mis en avant par Vatican II, à savoir **un don du Seigneur afin qu’un groupe ecclésial puisse contribuer à l’édification de l’Eglise.**

Il faut nous rappeler qu'au point de départ, Vincent de Paul, comme tant d'autres fondateurs n'a pas conscience d'être appelé à créer une nouvelle famille religieuse dans l'Église, mais bien plutôt à répondre à des besoins concrets dans la France du XVII^e siècle, et plus spécialement face aux misères du temps: guerres, famines, enfants trouvés, galériens, mendiants, exilés, gens des campagnes non catéchisés. Vincent et ses premiers compagnons sont d'abord des hommes apostoliques qui veulent évangéliser les campagnes où "le pauvre peuple se damne et meurt de faim". Ces premiers compagnons sont des prêtres qui ont découvert la nécessité de la catéchèse réclamée par le Concile de Trente et ont trouvé en Monsieur Vincent un modèle pour réaliser, avec lui et sous sa conduite, le même charisme. Les premiers compagnons de Vincent sont de bons prêtres, selon les Canons tridentins, et ils écoutent l'invitation de Monsieur Vincent à s'associer pour former "une équipe missionnaire", vivant en communauté, dans la pauvreté, le célibat et l'obéissance pour être envoyés en mission, non "en un diocèse, mais partout dans l'église où ils seront demandés par les évêques." Les premiers missionnaires vont, petit à petit, devenir la Congrégation de la Mission", et cela dès 1642, avec la première assemblée générale qui fixe le cadre de la vie et de la mission. Des normes internes sont prises, la reconnaissance épiscopale et papale est demandée (cf. "Iumen gentium", n° 45; "Mutuae relationes", n° 12).

Notons que le charisme de fondation, très vite après la mort du Fondateur et de ses premiers compagnons, tend à devenir davantage institution, souvent sans liens étroits avec la mission première. A la spontanéité des œuvres qui découlent de la vie et s'appellent l'une l'autre, succède une période d'intense renforcement pour imiter les autres institutions ecclésiales ... La créativité ne joue plus pour répondre à ces urgences dans l'Église, mais plus facilement on copie des congrégations déjà bien installées et reconnues, délaissant l'essentiel pour se rabattre sur le "propriae perfectioni", et privilégiant un système d'actes communautaires. Bien plus, nous étions nés pour faire ce qui n'était pas fait dans l'Église : consécration au service des pauvres, tout spécialement des gens des champs, et on s'en va sur une autre voie. Alors, nos institutions, au lieu d'être au service des pauvres deviennent des points fixes du pouvoir de l'Église sur la société civile. Heureusement, l'Esprit est toujours là pour susciter des gens qui reprennent ce pour quoi nous étions nés et ne faisons plus.

Peut-être que le rappel des premiers compagnons de Monsieur Vincent, ceux qui ont vécu dans son intimité spirituelle et apostolique, est-il bon (voire nécessaire), pour retrouver, au-delà de l'institutionnalisation de la Communauté, le retour à l'Évangile, à l'inspiration initiale et à une adaptation constante à l'histoire, afin d'être, encore aujourd'hui, Congrégation de la Mission. Et cela ne se fera que dans l'obéissance à la Parole de Dieu, ce qui signifie prière et recherche en communauté de la volonté du Seigneur sur notre Communauté, en rafraîchissant la mémoire de nos origines et lisant attentivement les signes des temps.

Questions pour un partage

1. “Mutuae relationes” (les rapports entre les évêques et les religieux dans l’Eglise, 14 mai 1978), n° 4, nous rappelle que
“double est l’aspect de la vocation” :
 - a) à la sainteté : **“dans l’Eglise, tous, qu’ils appartiennent à la hiérarchie ou qu’ils soient guidés par elle, sont appelés à la sainteté.”**
 - b) à l’apostolat : l’Eglise entière est **“poussée par l’Esprit Saint à coopérer à la réalisation totale du dessein de Dieu.”**

Sommes-nous persuadés que cela “requiert... le primat de la vie dans l’Esprit sur laquelle repose l’écoute de la parole, la prière intérieure, la conscience de vivre comme membre de tout le corps et le souci de l’unité, le fidèle accomplissement de la mission propre, le don de soi dans le service et l’humilité du repentir.”

Nos échanges portent-ils sur ce point central de notre vocation ?

2. “Mutuae relationes”, n° 12, donne des notes du véritables “charisme” : **vérification continuelle de la fidélité au Seigneur, docilité à son Esprit, attention intelligente aux signes des temps, volonté d’insertion dans l’Eglise, subordination à la hiérarchie, audace dans les initiatives, constance dans le don, humilité...**

Ces notes sont-elles prises en compte pour bâtir notre projet communautaire ?

3. “Mutuae relationes”, n° 11, rappelle que le charisme comporte un **“style particulier de sanctification et d’apostolat”** pour conserver notre identité.

Comment vivons-nous cette invitation ?

Rectificatifs au cahier n° 61 :

- ▶ Cahier : page 2, dernière ligne, lire “le 17 avril 1625”.
- ▶ Fiches : page 1, lire “L’an 1625, le dix-septième jour...”.
- ▶ Couverture III : lire au n° 5 “Mezzadri, Roman”.